

Zeitschrift:	Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band:	18 (1931)
Heft:	11
Artikel:	Die Neubauten für die Abrüstungskonferenz Genf 1932 : angebaut an das Völkerbunds-Sekretariat am Quai Wilson : Ad. Guyonnet, Arch BSA, Genf
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-82012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

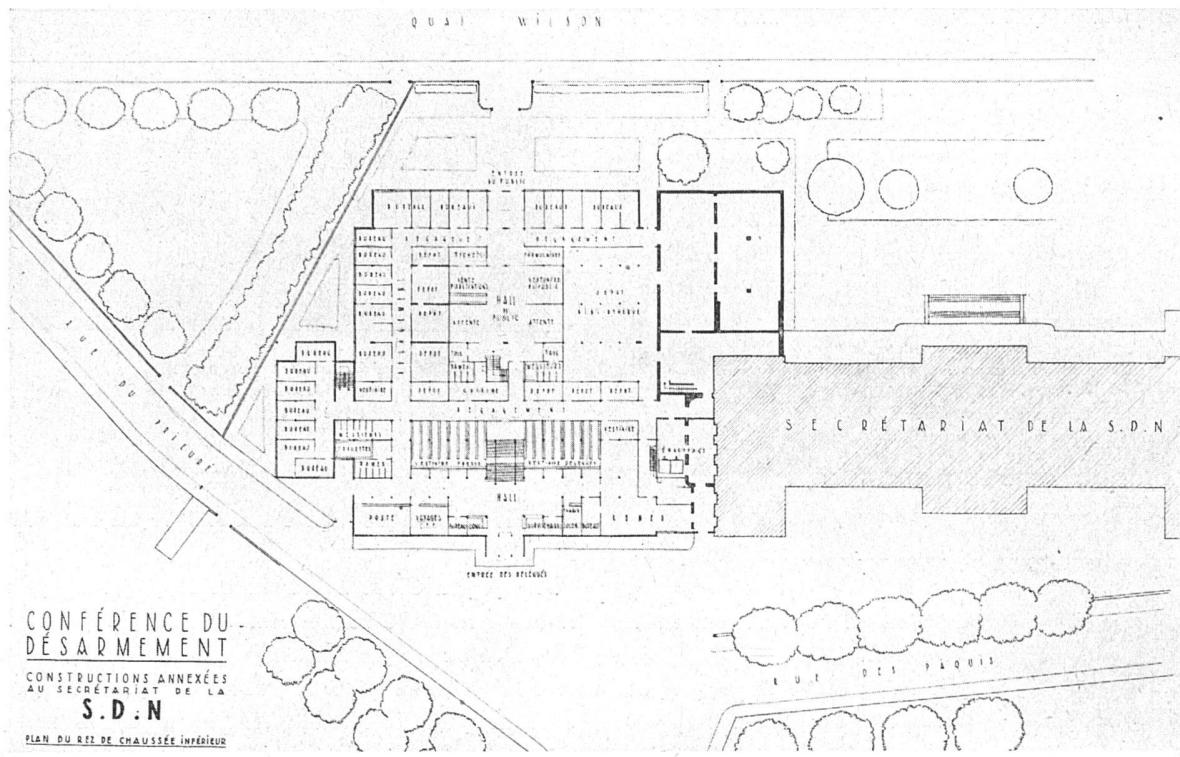
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Erdgeschoss (Gebäudetiefe zwischen den Fassaden Quai Wilson und Rue du Prieuré 53,50 m)

Die Neubauten für die Abrüstungskonferenz Genf 1932

angebaut an das Völkerbunds-Sekretariat am
Quai Wilson. Ad. Guyonnet, Arch. BSA, Genf

Im Augustheft des «Werk» Seite XLII hat Herr Sartoris über die Neubauten berichtet, die in Genf zur Aufnahme der Abrüstungskonferenz 1932 errichtet werden. Wir verdanken dem Architekten dieser Bauten Herrn Ad. Guyonnet, Genf, die folgenden Angaben:

Architecte: *Ad. Guyonnet FAS avec la collaboration de M. L. Perrin*, ingénieur.

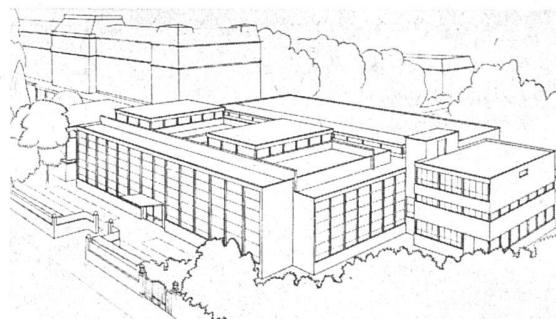
La charpente métallique, qui représente 480 tonnes, est l'œuvre de C. Zschokke A. G. à Döttingen.

Les cloisons extérieures sont exécutées en «Gunite» par les soins de Mr. M. Greuter, ingénieur, à Zurich. Les terrasses, qui couvrent une surface de 2700 m², sont construites par le même procédé qui consiste à souder du métal déployé sur les pièces de fer et, après avoir coffré sur une face, à projeter au moyen du «cement-gun» du mortier de sable et ciment jusqu'à concurrence de 0,05 cm. d'épaisseur.

Les fondations en béton armé et les cloisons intérieures en «Aerocrète» (béton cellulaire) ont été confiées à MM. Favre et Badel, entrepreneurs, à Genève.

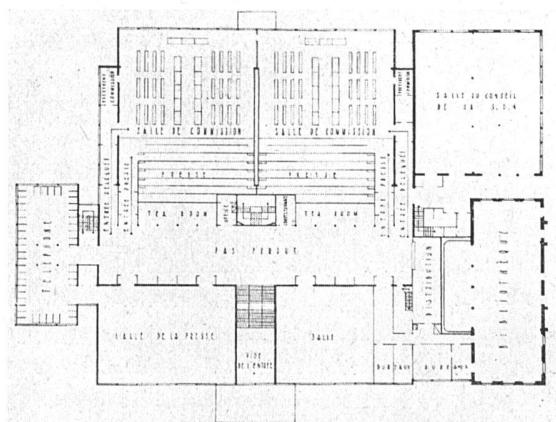
L'isolation des murs et planchers est obtenue par l'emploi de cloisons en bois avec revêtements de «Celotex».

Les autres travaux, serrurerie, menuiserie, vitrerie, linoléums, sol caoutchouc, installations sanitaires, électri-



Ansicht aus Nordosten vom Quai Wilson

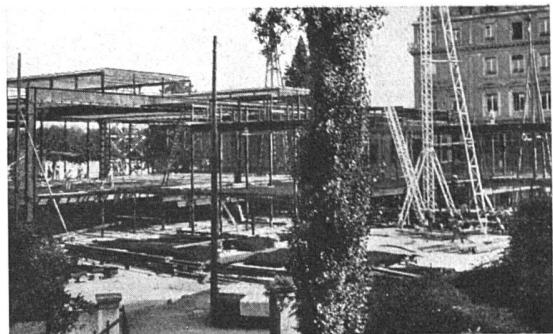
Hauptgeschoßgrundriss mit den Konferenzräumen



cité, etc., seront exécutés par différentes maisons de la place.

Il est prévu des locaux pour la poste, le télégraphe, la radiophonie et le téléphone, service très important qui met 42 cabines à la disposition des journalistes.

Les constructions en cours, qui ont commencé le 23 juin 1931, doivent être achevées, compris toutes installations intérieures, le 31 janvier 1932. Ces constructions n'ont pas un caractère provisoire. Il est admis, qu'après la Conférence du Désarmement, elles seront utilisées par le Secrétariat de la S. D. N. auquel elles sont directement reliées.



Eisenskelett der Konferenzbauten
Charpente métallique des constructions de la Conférence du Désarmement, Genève

Chronique suisse-romande

Genève

Le nouveau palais de la S.D.N. La farce du palais continue: voici le texte de la résolution votée par la quatrième commission dans sa séance d'octobre concernant le nouveau bâtiment de la S. D. N.

«L'Assemblée, ayant pris connaissance du rapport de la quatrième commission sur les nouveaux bâtiments, péniblement surprise par les renseignements fournis à la quatrième commission par la commission de contrôle, d'après laquelle il y a lieu de craindre que le devis approuvé par l'Assemblée à sa XI^e session ordinaire, pourrait être dépassé de 7 à 8 millions de francs suisses, si l'on n'y mettait pas bon ordre,

«affirme sa volonté de maintenir, en principe, le devis adopté l'année dernière,

«donne mission à la commission de contrôle, après s'être entourée des avis techniques et juridiques nécessaires et sans exclure l'intérêt du sort du contrat passé avec les architectes, de soumettre dans le plus bref délai à l'approbation du Conseil, un programme répondant dans les meilleures conditions possibles à la volonté ci-dessus manifestée.»

Nous laissons aux lecteurs de notre précédente chronique sur la requête de Le Corbusier, le soin de tirer, d'après la présente résolution, les conclusions qui s'en dégagent. Nos réserves formulées sur la compétence des architectes choisis par la S. D. N. se trouvent donc confirmées par l'organe même de la S. D. N.

Fribourg

Le concours pour la décoration de l'église St-Pierre.

Le jury de ce concours s'est réuni récemment. Il s'agissait de juger 14 projets en présence destinés à la décoration intérieure du nouvel édifice religieux construit à Fribourg et concernant, notamment, la nef et le chœur avec leurs voûtes, et le fond rectangulaire du chœur au-dessus du maître-autel. Ce fond sera couvert d'une mosaïque mesurant 10 mètres de hauteur sur 7 mètres de largeur. Le

sujet de la mosaïque imposé aux concurrents était «Saint-Pierre».

Le jury a choisi à l'unanimité le projet du peintre futuriste italien *Gino Severini* résidant à Paris et très connu en Suisse par ses fresques de *Semsales* et de *La Roche en Gruyère* et par sa grande mosaïque de *Tavannes*. Severini ayant présenté une variante, le jury ne s'est pas encore prononcé sur le choix. Il est donc certain que deux camps se formeront dans l'opinion.

Lausanne

Le Conseil d'Etat et la Tour de Bel-Air. Dans sa séance du 29 septembre 1931, le Conseil d'Etat, statuant sur recours de: 1. la Société vaudoise des Beaux-Arts, 2. le comité de restauration de la Cathédrale, 3. la Société d'art public, contre la décision de la Municipalité de Lausanne, autorisant la construction de la tour d'habitation que la S. A. Bel-Air-Métropole se propose de construire;

Vu le préavis de la commission de recours en matière de police des constructions, préavis dont il adopte les considérants et les conclusions, sur proposition du Département des travaux publics, décide:

1. Les recours de la Société d'art public, du comité de restauration de la Cathédrale et de la Société vaudoise des Beaux-Arts sont écartés;

2. Les frais de la commission de recours seront supportés par l'Etat.

La question concernant la construction de la tour de l'architecte *Laverrière FAS* est donc réglée, après plusieurs mois d'inquiétantes polémiques et d'inutiles discussions.

Pour la révision du plan d'extension. On sait que, justement préoccupée par les multiples problèmes quotidiennement posés par l'extension toujours croissante de la circulation et par les innombrables constructions en cours, la Municipalité a décidé de reviser le plan communal d'extension qui ne correspond plus au développement de Lausanne et à l'orientation prise par celui-ci. La ville